Les associations du Pas de calais interpelle le Préfet

31 mars 2022

Monsieur le Préfet,

En 2021 plusieurs organisations syndicales, et associations ont appelé à se mobiliser le 27 mars pour le droit au logement, contre les expulsions et le logement cher. La crise économique liée au coronavirus a entraîné une explosion de la précarité et une augmentation du recours aux aides alimentaires.

En 2020, le prix des logements a augmenté plus vite que l'inflation. Les profits issus du logement cher ont à peine diminué, malgré la crise sanitaire et sociale.

Depuis 2000, la courbe des expulsions n'a cessé de grimper : plus de 169 % en dix-huit ans.
Actuellement, deux millions de personnes rencontrent des difficultés pour payer leur loyer et 14 % de la population a connu des difficultés de logement depuis le premier confinement.

En ce début 2022, l'augmentation sans précédent de tous les postes : Nourriture, énergie, transports, loisirs pèsent lourdement sur le budget des populations. Cette situation se renforce avec les tensions internationales liées à la guerre en Ukraine.
Dans le même temps on constate une **augmentation sans précédent des profits du CAC 40**, 137 milliards en 2021, 70 Milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019 ;
Comme le CAC 40, **la pauvreté bat aussi des records** 10 % de la population

doit recourir à l’aide alimentaire, des problèmes de paiements des factures d’énergie….

Face à cette escalade des difficultés pour une grande majorité des populations nous revendiquons :

• L’arrêt des expulsions, des coupures d’énergie et des mises à la rue,
• Une baisse immédiate les loyers, taxer les plus-values de la spéculation, sanctionner les bailleurs fraudeurs,
• Le rétablissement à la hausse des APL, l’arrêt de la vente et de la démolition du logement social,
• Une TVA à taux zéro sur les produits de première nécessité, l’énergie en faisant partie et le blocage des prix pour la sauvegarde du pouvoir d’achat des ménages.

Un rassemblement régional est organisé le samedi 2 avril à Lille
et nous appelons nos adhérent(e)s à y participer.

Nous sollicitons une rencontre le vendredi 1er avril à 14 H ou des délégations de nos associations déposerons nos doléances et pour échanger sur les dispositifs mis en œuvre dans le département pour faire face à ces situations dramatiques qui se multiplient.

Veuillez agréer, monsieur le préfet l’expression de nos sentiments respectueux

Pour Indécosa CGT Pas de Calais : Marc Beugin
Pour la CNL Pas de Calais : Francis Gauthier
Pour la CSF Pas de Calais : Jean Luc Duriez